



# INVESTIR SUR L'AVENIR

Taxe d'apprentissage 2026



# INSTITUT DE FORMATION AIDE-SOIGNANT

Acteur reconnu des secteurs sanitaire et médico-social **depuis plus de 50 ans**, l'IFAS de l'afpc, propose un **accompagnement individualisé** pour favoriser la réussite et l'insertion professionnelle de nos élèves.

Équipé de plateaux techniques de simulations adaptés aux pratiques professionnelles actuelles, notre **IFAS** offre aux élèves une approche concrète et ancrée dans la réalité du soin.



**VIDÉO DE  
PRÉSENTATION**  
réalisée par nos élèves



**FACE À UNE PÉNURIE DE PROFESSIONNELS ET UNE BAISSÉ D'ATTRACTIVITÉ DES FORMATIONS, LA TAXE D'APPRENTISSAGE EST ESSENTIELLE POUR SOUTENIR LA FORMATION ET LE RENOUELEMENT DES EFFECTIFS.**

## LE VERSEMENT DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE NOUS PERMET DE :

- Moderniser nos équipements pédagogiques (matériel, mannequins, outils de simulation)
- Financer des outils numériques d'apprentissage et de suivi des compétences
- Améliorer les conditions d'accueil et d'accompagnement des apprenants
- Renforcer la qualité des stages et des partenariats avec les structures sanitaires et médico-sociales
- Proposer des ateliers spécialisés : préparation mentale, gestion du stress, communication professionnelle



SATISFACTION  
PÉDAGOGIE



RÉUSSITE  
AU DIPLÔME



INSERTION  
DANS L'EMPLOI

CHIFFRES IFAS EN 2025



**Soutenir l'IFAS de l'afpc, organisme certifié et reconnu dans les Hauts-de-France, c'est choisir un acteur engagé depuis plus de 50 ans aux côtés des secteurs sanitaire et médico-social.**

# COMMENT EST RÉPARTIE LA TAXE D'APPRENTISSAGE



**0,68%**  
de la masse salariale brute  
(MSx0,68/100=TA)

**0,59%**  
Vers les OPCO

À verser selon les modalités  
fixées par le décret N°:  
2020-1739 du 29-12-2020

**0,09%**  
Vers les écoles habilitées

Versement via  
**SOL TêA**  
la taxe d'apprentissage  
à partir du solde de

L'IFAS  
DE L'AFPC  
EST HABILITÉE  
À RECEVOIR  
VOTRE  
VERSEMENT

OUVERTURE  
DE LA CAMPAGNE  
**26 mai  
2026**

## VERSEMENT DU SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE EN 3 ÉTAPES

1

Sur la plateforme Soltéa, je me connecte à mon compte entreprise avec mes identifiants.



2

Grâce au moteur de recherche de la plateforme, je cherche ifas A.F.P.C.

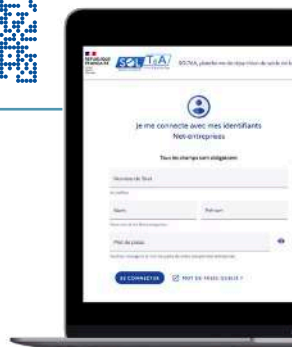
(Par nom, code UAI, par SIRET ou adresse)



Raison Sociale : A.F.P.C.

Code UAI : 0596876D

SIRET : 30860039400040



3

J'affecte ma taxe d'apprentissage à l'ifas A.F.P.C.

**1<sup>ère</sup> PÉRIODE  
DE RÉPARTITION**  
du 26 MAI  
au 21 AOÛT



**2<sup>ème</sup> PÉRIODE  
DE RÉPARTITION**  
du 3 SEPT.  
au 21 OCT.



L'afpc développe une offre de **formation active et des dispositifs d'apprentissage innovants** pour chaque stade de la vie professionnelle.

Grâce à des parcours adaptés, nos apprenants acquièrent les compétences essentielles pour réussir.

L'AFPC

### 3 pôles de formation :

- Un IFAS
- Un Pôle Formation Professionnel Continue
- Un CFA qui forme aux métiers
  - ☐ Aide-Soignant (DEAS)
  - ☐ Auxiliaire de Puériculture (DEAP)
  - ☐ Infirmier (DEI)



**PRENDRE SOIN  
DE VOTRE  
AVENIR**

[www.afpc-formation.com](http://www.afpc-formation.com)

Parc de l'innovation  
183, rue de Menin  
59520 Marquette-lez-Lille

Téléphone : **03 20 91 79 79**

Email : [marionf@afpc-formation.com](mailto:marionf@afpc-formation.com)



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée  
au titre des catégories d'actions suivantes :  
**Actions de formation**  
**Actions de formation par apprentissage**





# INVESTIR SUR L'AVENIR



## Taxe d'apprentissage 2026

Rendez-vous sur la plateforme  
à partir du **26 mai 2026**



# PRENDRE SOIN DE VOTRE AVENIR

La Taxe d'apprentissage 2026  
permet de former les soignants de demain.



Face à une pénurie de professionnels et une baisse d'attractivité des formations,  **votre soutien est essentiel pour maintenir la qualité des formations et le renouvellement des effectifs.**

## LE VERSEMENT DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE NOUS PERMET DE :



### MODERNISER NOS ÉQUIPEMENTS

Matériel, mannequins,  
outils de simulation et  
équipements numériques



### AMÉLIORER L'ACCOMPAGNEMENT

Conditions d'accueil, suivi  
individualisé et ateliers  
spécialisés



### RENFORCER LA QUALITÉ DES STAGES

Partenariats avec les structures  
sanitaires et médico-sociales et  
ancrage terrain



**D'ENGAGEMENT  
DANS LE SECTEUR  
SANITAIRE ET  
MÉDICO-SOCIAL**



**85%**

RÉUSSITE  
AU DIPLÔME



**87%**

INSERTION  
DANS L'EMPLOI



**94,6%**

SATISFACTION  
PÉDAGOGIE

Lorem ipsum

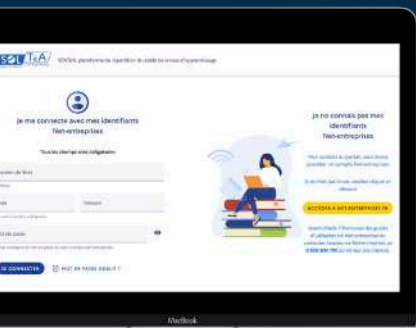


**AFFECTEZ VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE  
À L'IFAS DE L'AFPC VIA LA PLATEFORME SOLTéA.**

OUVERTURE DE LA CAMPAGNE : **26 MAI 2026**

1<sup>ère</sup> période de répartition : du **26 mai au 21 août**

2<sup>e</sup> période de répartition : du **3 sept. au 21 oct.**



**AFFECTER MA TAXE**

GRÂCE AU MOTEUR DE RECHERCHE DE LA  
PLATEFORME, JE CHERCHE IFAS A.F.P.C. (PAR NOM,

## DES PARCOURS ADAPTÉS AUX MÉTIERS DU SOIN



**AIDE-SOIGNANT  
(DEAS)**



**AUXILIÈRE DE  
PUÉRICULTURE  
(DEAP)**



**INFIRMIER  
(DEAI)**

### IFAS DE L'AFPC

Parc de l'innovation  
183, rue de Menin  
59520 Marquette-lez-Lille

Téléphone : 03 20 91 79 79

Email : [marionf@afpc-formation.com](mailto:marionf@afpc-formation.com)

V



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée  
au titre des catégories d'actions suivantes :  
Actions de formation  
Actions de formation par apprentissage